



JURISADOM

LES REPRESENTANTS DE PROXIMITE



Public Visé :

Représentants de proximité

Prérequis : Aucun

OBJECTIFS

A la fin de la formation, l'apprenant sera capable de :

Comprendre le rôle et les attributions du représentant de proximité voulus par les partenaires sociaux

Articuler le rôle des représentants de proximité avec les CSE

Durée : 1 jours (7h)

Période : Toute au long de l'année

Horaires : A définir avec le client

PROGRAMME

L'accord collectif

La réforme des élus des salariés, rôles des CSE, CSSCT, représentant de proximité, l'accord d'entreprise

Comprendre les enjeux de la réforme des IRP

Aborder les rôles du représentant de proximité comme une opportunité : eux pour qui ? Pour quoi ?

Les RP facultatifs pour la direction de l'entreprise ; Les RP : qui ? Leur nomination comment ?

Les attributions et moyens d'action des représentations de proximité

La présentation des réclamations, la distinction avec les revendications

Apprendre à distinguer entre ces différentes notions notamment au regard des règles applicables en matière de temps de travail, de salaire

Assimiler les notions relatives à l'écoute active, à la distance et à la discrétion nécessaire pour assurer ses missions

Savoir comment promouvoir la santé, la sécurité et l'amélioration des conditions de travail et de la qualité de vie au travail dans le périmètre d'exercice de ses attributions

Approche QVT – Cas de harcèlement moral

Les relations entre le représentant de proximité et le CSE

Savoir établir des liens avec le CSE, les autres interlocuteurs locaux et la CSSCT

Jouer son rôle d'intermédiaire facilitateur : Quelques conseils... Prendre contact avec les salariés : pistes de vigilance et erreurs à éviter

Gérer la relation avec son manager et l'encadrement

Clarifier ses objectifs, stratégies et tactiques : les réunions

Modalité : Présentiel intra entreprise

Rythme : Continu

Lieu : Sur site Client

Coût de la formation

880 Euros Nets de Taxes/ jour formation

Formatrice diplômée, spécialisée en droit du travail et RH

Moyens pédagogiques

Remise d'un support et accès à un espace pédagogique en ligne

Pédagogie active et participative

Suivi d'exécution

Signature des feuilles d'émargement par demi-journée par les stagiaires et le formateur.

Salle de formation équipée

Méthodes d'Evaluation

Evaluation à chaud et à froid à 45 jours

Questionnaire de satisfaction et une attestation individuelle de formation

Renseignements

Me Christelle CHAPUIS

4 rue Marconi 57000 METZ

06.46.50.75.61

jurisadom@gmail.com

JURISADOM

SASU au capital de 6000€

Siren : 804 359 131

Déclaration d'activité : 41570342857

Code NAF : 8559A